

DECRET N° 084 / PRG/CNDD/2009

Portant nomination des Secrétaires Généraux de Préfectures.

Le Président de la République,

Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

Vu le Communiqué n°001/CNDD/2008 daté du 28 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics.

Vu l'Ordonnance n°006/CNDD/2008 datée du 29 Décembre 2008 portant création d'un poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°007/CNDD/2008 datée du 29 Décembre 2008 portant Attributions et Prérogatives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°008/CNDD/2008 datée du 29 Décembre 2008 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n°001/ PRG /CNDD du 14 Janvier 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Décète

Article 1^{er} / Les Hauts cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions de Secrétaires Généraux chargés des Affaires Administratives :

I- Région Administrative de Boké :

- 1- Préfecture de Boké : Monsieur Abdoul Wassiou BAH, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Gaoual.**
- 2- Préfecture de Fria : Monsieur Florentin SAGNO, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Dabola.**
- 3- Préfecture de Gaoual : Monsieur Henry N'POUNA, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Dinguiraye.**
- 4- Préfecture de Boffa : Monsieur Mamadouba CAMARA, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Koundara.**
- 5- Préfecture de Koundara : Monsieur Bafodé DRAME, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Yomou.**

II- Région Administrative de Kindia :

- 1- Préfecture de Kindia : Monsieur Mamadou Bella BALDE, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Tougué.**
- 2- Préfecture de Dubréka : Monsieur Siriman Kourouma, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Dalaba.**
- 3- Préfecture de Forécariah : Madame Kadiatou Kollet BALDE, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général de la Commune Urbaine de Forécariah.**

4- **Préfecture de Coyah** : Monsieur Adama KABA, Administrateur Civil, Hiérarchie A, Précédemment Sous-préfet de Kouriah.

5- **Préfecture de Télémélé** : Monsieur Hawa Mory CONDE, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Forécariah.

III- Région Administrative de Mamou :

1- **Préfecture de Mamou** : Monsieur MAmadou BARRY, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Labé.

2- **Préfecture de Pita** : Madame Aïssatou ONIPOGUI, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Communautaire de Kamsar.

3- **Préfecture de Dalaba** : Monsieur Abdoulaye Mory CONDE, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Kankan.

IV- Région Administrative de Labé :

1- **Préfecture de Labé** : Monsieur Sandaly CAMARA, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Pita.

2- **Préfecture de Mali** : Monsieur Amara Diop, Hiérarchie A, Précédemment en service au MATAP.

3- **Préfecture de Tougué** : Monsieur Karifa CAMARA, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Mali.

- 3- **Préfecture de Kouroussa** : **Monsieur Abdoulaye NAITE**, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Guéckédou.
- 4- **Préfecture de Mandiana** : **Monsieur Ibrahimagbè KABA**, Hiérarchie A, Précédemment en service à la Direction Préfectorale de l'Environnement de Kankan.
- 5- **Préfecture de Siguiri** : **Monsieur Moussa Bapport SOUMAH**, Hiérarchie A, Précédemment Sous-Préfet de Mankountan.

VII- Région Administrative de N'Zérékoré :

- 1- **Préfecture de N'Zérékoré** : **Monsieur Amara KABA**, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives par intérim de N'Zérékoré.
- 2- **Préfecture de Guéckédou** : **Monsieur Amadou BARRY**, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Kindia.
- 3- **Préfecture de Macenta** : **Monsieur Sory CAMARA**, Professeur, Hiérarchie A, Précédemment Sous-Préfet de Sandénia.
- 4- **Préfecture de Beyla** : **Monsieur Paul Mory KALIVOGUI**, Hiérarchie A, Précédemment Attaché Administratif de Yomou.
- 5- **Préfecture de Yomou** : **Monsieur Ibrahima KOITA**, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des Affaires Administratives de Kouroussa.

6- Préfecture de Lola : Monsieur Alfred YOMBOUNO,
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des
Affaires Administratives de Mandiana.

Article 2 / Le présent Décret qui prend effet à
compter de la date de sa signature sera enregistré et
publié au journal officiel de la République.



Conakry, le 04 MAI 2009 2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat

Président du Conseil National pour la

Démocratie et le Développement

Commandant en chef des forces armées.